

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

***Affaires Juridiques & Gestion des
Assemblées***

Affaire suivie par Isabelle TOUBEAUX

. : 03.27.53.75.32

Réf. : VSF / JR / IT

*Direction Générale des Services :
DGA des Politiques Municipales :
DGA des Moyens généraux :
DGST :
Service des Ressources Humaines :
Service des Marchés Publics :
Classeur 3^{ème} :
Services Extérieurs :*

Date de la convocation : 20 MAI 2014

L'an deux mille quatorze

Le vingt-sept mai à 18 h 30

**Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie,
sur la convocation et sous la présidence de :**

Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE.

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : PRESENTS : A. DECAGNY - J-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - A.NEZZARI - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCIOLO - N.REFFAS - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - J-Y.HERBEUVAL - R.PAUVROS - C.SAUAUX - M-P.ROPITAL - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L-A.DE BEJARRY

EXCUSES ayant donné pouvoir : F LEFEBVRE (pouvoir à C DEROO) - JY HERBEUVAL (pouvoir à S ZATAR) - R PAUVROS (pouvoir à N MONTFORT) - C DI POMPEO (pouvoir à MP ROPITAL)

EXCUSES :

ABSENTS :

Secrétaire de séance : Naëlle TAJDIRT

OBJET N° 36 : Fonds de Participation des Habitants 2014

Conventionnement avec l'association REGARDS, structure gestionnaire du fonds

Le dispositif « Fonds de Participation des Habitants » cherche à encourager l'émergence de nouveaux groupes en donnant la priorité à des initiatives portées par les habitants eux-mêmes. Il favorise l'émergence et la réalisation de microprojets collectifs portés par des habitants ou des associations des différents quartiers situés dans la géographie prioritaire de la Politique de la Ville : Sous-le-Bois /Douzies/ Montplaisir, Épinette, Présidents, Écrivains, Provinces Françaises.

Il doit permettre une véritable éclosion d'initiatives collectives dans les quartiers et favoriser le développement de la citoyenneté et de la démocratie participative. Depuis sa création en 1999, plus de 509 dossiers ont reçu un avis favorable. Le F.P.H. est un dispositif soutenu par le Conseil Régional qui attribue annuellement une subvention à l'association désignée structure support du Fonds à hauteur de 70 % du budget annuel (plafonné à 23 000 € maximum). Les 30% restant sont financés par la commune partenaire de l'action.

En 2001, au terme d'un appel à candidature suivi d'une consultation des associations des quartiers concernés, la commune a décidé de confier à l'association REGARDS une mission de gestion du F.P.H et être ainsi désignée structure support. En 2009, le Conseil Régional avait indiqué que cette action était une de ces priorités.

La ville de Maubeuge confie à l'association REGARDS pour l'année 2014 la maîtrise d'œuvre de l'action F.P.H. Le plafond de dépense subventionnable annuelle du F.P.H est de 19 286 € :

- La participation de la ville pour ce programme s'élève à : 5 786 € (soit 30 %)
- La subvention région sollicitée pour ce programme est de : 13 500 € (soit 70 %).

Pour se faire, il est donc proposé au Conseil Municipal de :

- Reconduire la convention de maîtrise d'œuvre de l'association REGARDS, gestionnaire des Fonds,
- Décider le versement de la part Ville à hauteur de 30 %, soit 5 786,00 € pour l'année 2014.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- **Accepte** de reconduire la convention de maîtrise d'œuvre de l'association REGARDS, gestionnaire des Fonds,

- **Décide** le versement de la part Ville à hauteur de 30 %, soit 5 786,00 € pour l'année 2014.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire de Maubeuge,

Arnaud DECAGNY